

MAIRIE DE PROPRIANO



6, Avenue NAPOLEON III
20110 PROPRIANO
☎ 04.95.76.00.44

Secrétariat du Maire

Propriano, le 1^{er} Avril 2026

ARRETE N° 2026-009

- Le Maire de la Commune de Propriano ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-3 ;
- Vu le Code de la route, article R.37-1 ;
- Vu le Code Pénal, et notamment son article R.610-5 ;
- Vu le règlement général de circulation de la Commune de Propriano ;
- Vu la demande d'EDF SEI CORSE-Agence de PROPRIANO pour des travaux de grutage sur poste de transformation EDF sur la RD 19A.

ARRETE

- **Article 1er** : En raison desdits travaux entrepris par EDF SEI CORSE-Agence de PROPRIANO sur la Commune sis : RD 19A (sortie du giratoire d'Auchan en direction d'Ajaccio sur une longueur de 150 m), la circulation sera alternée et réglementée par feux tricolores le mercredi 22 avril 2026 à partir de 10H00.

- **Article 2** : En raison de la densité de réseaux divers, **la plus extrême attention** est demandée à l'Agence EDF pour éviter tout incident technique et pour la limitation de vitesse éventuelle.
Les différents panneaux de signalisation seront posés par l'Agence EDF.
La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident pour lesdits travaux.

- **Article 3** : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

- **Article 4** : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumée.

Fait à Propriano, le 1^{er} Avril 2026
Le Maire



Paul-Marie BARTOLI